

DEPARTEMENT  
DE LA SEINE SAINT DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ARRONDISSEMENT  
DE BOBIGNY

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 mai 2024

Le nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice  
est de 35

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 mai à dix-neuf heures.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le quatorze mai deux mille vingt-quatre, s'est assemblé en salle des Mariages et du Conseil sous la présidence de Lionel BENHAROUS, Maire.

### OBJET

**NOMINATION DU JARDIN PARTAGE SITUÉ ALLEE GENEVIEVE ANTHONIOZ DE GAULLE** PRESENTS :  
Lionel BENHAROUS, Sander CISINSKI, Christophe PAQUIS, Nathalie BETEMPS, Daniel GUIRAUD, Moussou NIANG, Lionel PRIMAULT, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Christian LAGRANGE, Arnold BAC, Liliane GAUDUBOIS, Patrick BILLOUET, Lucie FERRANDON, Richard LE PONTOIS, Lisa YAHIAOUI, Sonia ANGEL, Martin DOUXAMI, Alice CANABATE, Nancy AGUILERA TORRES, Frédérique SARRE, Hélène BERTHOUMIEUX.

formant la majorité des Membres en exercice.

#### ABSENTS ET REPRESENTES :

Madeline DA SILVA par Moussou NIANG, Malika DJERBOUA par Nathalie BETEMPS, Patrick CARROUER par Valérie LEBAS, Johanna BERREBI par Guillaume LAFEUILLE, Delphine PUPIER par Martin DOUXAMI, Simon BERNSTEIN par Christophe PAQUIS, Mathias GCOLDBERG par Nancy AGUILERA TORRES, Vincent DURAND par Frédérique SARRE.

ABSENTS : Brigitte BERCERON, Bénédicte BARBET, Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG.

SECRETAIRE : Lisa YAHIAOUI

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2024****OBJET : NOMINATION DU JARDIN PARTAGE SITUÉ ALLÉE GENEVIEVE ANTHONIOZ DE GAULLE****LE CONSEIL,**

Sur proposition du Maire,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,**CONSIDERANT CE QUI SUIT :**

La féminisation des noms d'équipements publics permet de lutter contre l'invisibilisation des femmes dans l'espace public : cette démarche s'inscrit dans une volonté de la Ville de proposer des modèles de femmes et donc de travailler l'axe prioritaire d'éducation à l'égalité.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur les changements de dénomination des bâtiments, lieux et équipements publics.

Il a été proposé aux utilisateur.ices du jardin partagé situé allée Geneviève Anthonioz de Gaulle (élèves, professeur.es des écoles, parents, riverain.es...) de voter pour choisir celle qui lui donnera son nom parmi 3 propositions : Andrée Chédid, Jane Nardal et Ada Lovelace.

A l'issue du vote, le nom de Andrée Chédid a recueilli une majorité des suffrages.

Le jardin partagé situé allée Geneviève Anthonioz de Gaulle portera donc le nom de « Jardin Andrée Chédid ».

**VU** l'avis de la commission compétente,**VU** le rapport du représentant légal,**APRES EN AVOIR DELIBERE :**

**ARTICLE 1 :** Approuve la nomination du jardin partagé sis allée Geneviève Anthonioz de Gaulle en « Jardin Andrée Chédid ».

**ARTICLE 2 :** Autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous documents y afférents.

**ARTICLE 3 :** La présente délibération sera transmise au Préfet de la Seine-Saint-Denis, et publiée.

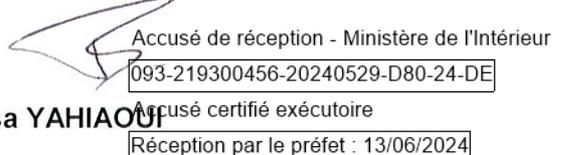
Délibération votée par 30 voix en faveur, 0 voix contre et 0 abstention.

Le Maire des Lilas



Lionel BENHAROUS

La secrétaire de Séance



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
093-219300456-20240529-D80-24-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 13/06/2024

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de sa publication le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, sis 7 rue Catherine Puig 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).